

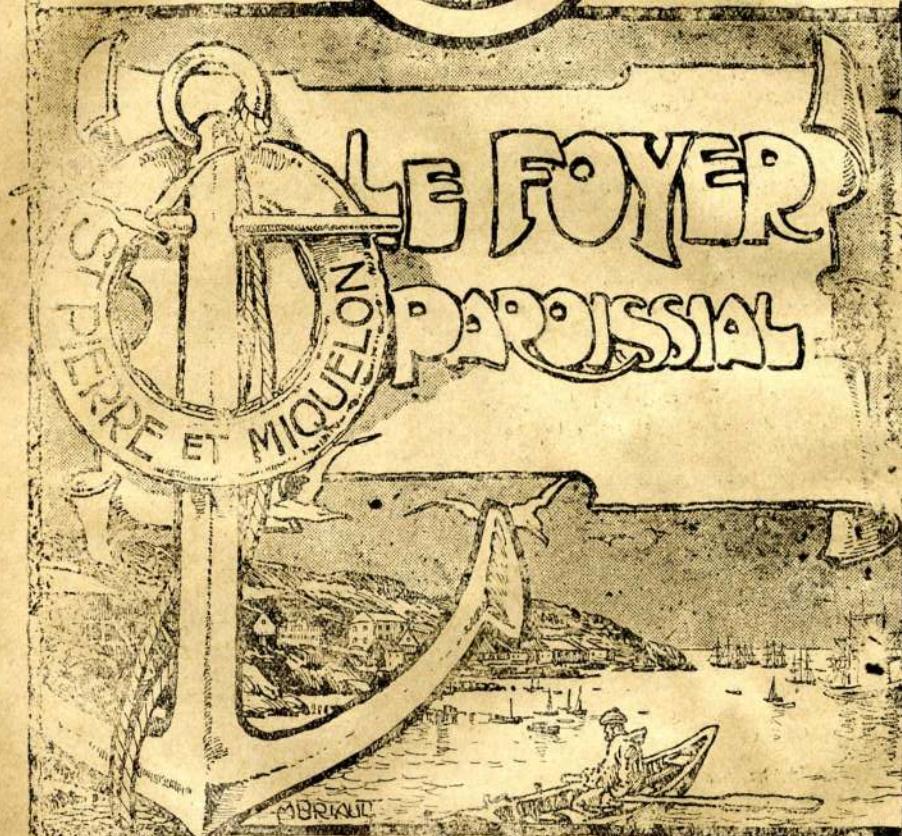


1^{re} Année

N^o 8

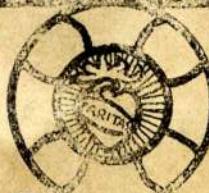
AOUT

1924.



ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France 5 fr.
Etranger 6 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE SEPTEMBRE 1924.

5 Vendredi, 1^{er} du mois: Jour de l'Association du Sacré-Cœur. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

6 Samedi, 1^{er} du mois: Jour du Saint-Rosaire. — A 7 h., messe de la Confrérie. — Le soir à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

7 Dimanche, 1^{er} du mois: Exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle. — Les quêtes de ce jour sont au profit des Ecoles libres.

8 Lundi: Fête de la *Nativité de la Sainte Vierge*. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

9 Mardi, 2^{me} du mois: Jour du Tiers-Ordre. — A 7 h., messe des Tertiaires.

14 Dimanche: Fête de l'*Exaltation de la Sainte-Croix*. — Une relique de la Vraie Croix sera exposée pendant la journée, et les Fidèles pourront la vénérer et la baisser après les messes de 6 h. et de 7 h. 1/2, ainsi qu'après l'Office du soir.

15 Lundi: Fête de N.-D. des Sept Douleurs. C'est une des fêtes spéciales de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 6 h., chapelet, chant du *Stabat Mater* et bénédiction.

17 Mercredi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*). Jour de l'Association des Mères Chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

19 Vendredi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*).

20 Samedi des Quatre-Temps (*jeûne et abstinence*).

21 Dimanche, 3^{me} du mois: Fête de S. Matthieu, apôtre et évangéliste. — A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des jeunes filles. — A 2 h., Vêpres, réunion des Enfants de Marie au Pensionnat.

24 Mercredi: Fête de N.-D. de la Merci. — Le soir, à 6 h., chapelet, bénédiction.

27 Dernier samedi du mois: A 7 h., messe et communion des Enfants de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

28 Dimanche, 4^{me} du mois: A la messe de 7 h. 1/2, communion mensuelle des garçons.

29 Lundi: Fête de S. Michel, archange. — Le soir, à 5 h., chapelet, bénédiction.

Messes. — Dimanches et fêtes: 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi à 8 h., messe des Ecoles.

Vêpres. — Dimanche, à 2 h. dî soir.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



ORDONNANCE

de Mgr le Préfet Apostolique relative à l'INSTRUCTION RELIGIEUSE DES ENFANTS,
à la COMMUNION PRIVÉE et à la COMMUNION SOLENNELLE.

1^{er} PETIT CATÉCHISME

Art. 1. — C'est un devoir pour les parents d'initier au plus tôt les enfants aux vérités élémentaires de la Religion, et de leur apprendre les prières usuelles.

Art. 2. — Quand les enfants sont arrivés à leur septième année, les parents doivent les envoyer aux cours du **Petit Catéchisme**, spécialement organisé pour eux.

Art. 3 — Dès que les enfants sont parvenus à l'âge de discrétion — ordinairement vers sept ans — et qu'ils sont instruits sommairement, ils doivent, selon la prescription de l'Eglise (**Can. 854**), être admis à la Communion privée, et remplir ainsi le devoir pascal au moment déterminé.

2^o CATÉCHISME PRÉPARATOIRE

Art. 4. — Le **Catéchisme préparatoire** dure deux ans, et prépare les enfants à la Communion solennelle et à la Confirmation, ainsi qu'à la profession de Foi chrétienne.

Art. 5. — En règle générale, pour être admis à la Communion solennelle, il faut : 1^o avoir 12 ans dans l'année ; 2^o avoir régulièrement suivi, pendant deux ans, les cours du Catéchisme préparatoire et assisté aux Offices ; 3^o avoir subi d'une manière satisfaisante un examen d'instruction religieuse.

3^o CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE

Art. 6 — **Le Catéchisme de Persévérence** est obligatoire pendant deux ans, après la Communion solennelle.

Art. 7 — A la fin de la 1^{re} année, les enfants sont admis au renouvellement de la Communion solennelle et de la profession de Foi chrétienne.

Art. 8 — La 2^{me} année se terminera par un examen général sur le Catéchisme et sur l'Histoire Sainte. Les enfants qui l'auront subi avec succès recevront un diplôme d'Instruction religieuse.

4^o CATÉCHISTES VOLONTAIRES

Art. 9 — Conformément à l'Encyclique **Acerbo nimis** et au **Can. 1333** du Code canonique, il est institué dans chaque paroisse une **Association de la Doctrine chrétienne** dont les membres seront des **Catéchistes volontaires**.

Art. 10. — Les Catéchistes volontaires bénéficient des indulgences et autres avantages spirituels accordés par le Saint-Siège, par le moyen de leur affiliation à l'Archiconfrérie de la Doctrine Chrétienne, érigée à Rome, — affiliation qui résulte de plein droit de l'érection canonique de la Confrérie.



Art. 11. — La Confrérie des Catéchistes volontaires est régie par un Réglement spécial.

La présente Ordonnance sera lue au prône, au commencement de l'année scolaire, et affichée à l'entrée de l'église.

CH. HEITZ,
Préfet Apostolique.

Question et Réponse.

Faire du bien aux autres, n'est-ce pas la bonne Religion?

Faut s'entendre! Il ne s'agit pas de savoir comment *vous* entendez la bonne religion, ou en quoi *vous* la faite consister! Il s'agit de savoir en quoi elle consiste, *telle que Dieu la veut*,

Notre-Seigneur a ainsi résumé la Loi Chrétienne c'est-à-dire la bonne Religion: « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces: voilà le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable: Vous aimerez le prochain comme *vous-même*. » Cela veut dire 1^o qu'il faut *aimer Dieu*; 2^o qu'il faut *aimer le prochain*; et 3^o qu'il faut *aimer le prochain pour Dieu*, puisque le second précepte et semblable au premier qui nous oblige à aimer Dieu. Se contenter de faire du bien aux autres, c'est avoir *un tiers de Religion*: Or cela est insuffisant! Ce qu'il faut encore, c'est *aimer Dieu et aimer le prochain pour Dieu*.

..

Faire du bien aux autres, assurément c'est bon et c'est beau. Mais il faut bien convenir, quand on regarde la masse des hommes, que les grands bienfaiteurs de l'humanité se trouvent chez les chrétiens, c'est-à-dire chez ceux qui pratiquent la religion telle que Dieu la veut. On n'en trouve guère parmi les socialistes, ces soi-disant amis du peuple. Quant aux incroyants, ils donnent souvent de bonnes paroles; mais les actes ne suivent pas toujours. Ce sont des poules aux œufs d'or... qui ne pondent jamais.

..

Hommes de Saint-Pierre, ne croyez pas qu'on puisse se passer de la Religion, la seule bonne, qui nous a été enseignée par Dieu!

Ne croyez pas que sans la Religion on puisse faire aux autres *tout le bien possible*!

Ne croyez pas surtout avoir fait *tout votre devoir* lorsque vous leur aurez fait du bien.... Et si les misères de vos semblables vous émeuvent le cœur et vous sollicitent à faire le bien, dites-vous que le Bon Dieu vous demande aussi quelque chose: *votre amour!* Donnez-le lui: alors ce sera « la bonne Religion ».



Chronique de Saint-Pierre Actes paroissiaux du 15 juillet au 15 août 1924.

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

le 20 juillet : René-Joseph MAHÉ. Parrain : Thomas Walsh; marraine : Yvonne Mahé. — Louise-Ida-Pierrette CHAIGNON. Parrain : Louis Admond; marraine : Germaine Admond.

Le 3 aout : Auguste-André-Jules DELAMAJRE. Parrain : Jules Yon; marraine : Madeleine Hesry.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de mariage, *le 16 juillet* : Eugène-TÉLETCHÉA et Andrée-Monique-Julia MADÉ.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps,

le 25 juillet : Joseph DEVAIN (64 ans).

DISTRIBUTION DES PRIX à l'École Sainte-Croisine et au Pensionnat.

Elle a eu lieu, pour Sainte-Croisine, le mardi 22 juillet, et, le lendemain, pour le Pensionnat, sous la présidence de M. le Gouverneur.

La Salle des Fêtes, gracieusement ornée, était comble les deux jours. Les Autorités civiles étaient là; et leur présence apparaissait comme une marque de sympathie pour les élèves, pour leurs parents, pour les excellentes Religieuses qui continuent dans notre ville, avec un inlassable dévouement, un apostolat commencé il y aura bientôt un siècle.

Chacune de ces fêtes scolaires était agrémentée de morceaux de piano, de chants, de récits poétiques, de saynètes, d'exercices rythmés de gymnastique. Les applaudissements n'ont pas manqué aux petits artistes.

Au début de la fête de mardi, le P. Cardinal, dans une allocution délicate, a montré ce qui avait été fait à Sainte-Croisine pendant l'année scolaire, au point de vue intellectuel et moral. Il a remercié les autorités qui avaient bien voulu, comme chaque année, témoigner leur bienveillance à l'endroit



de l'Ecole libre en offrant des prix d'honneur aux plus méritantes des élèves.

A la distribution des prix du Pensionnat, le discours de circonstance a été fait par Mgr le Préfet Apostolique. Le sujet traité avait une haute portée morale: l'éducation religieuse dans l'enseignement, sans laquelle on ne fait pas un « homme complet ». Les parents, aussi bien que les élèves, les plus grandes surtout, ont ainsi reçu de Monseigneur, au commencement des vacances, des avis on ne peut plus intéressants et pratiques.

PRINCIPAUX LAURÉATS DE SAINTE-CROISINE.

Prix d'Honneur offert par M. le Gouverneur: Marie Martel.

Prix d'Honneur offert par M. Louis Légasse, Délégué au Conseil Supérieur des Colonies: Jeanne Martel.

Prix d'Instruction religieuse offerts par Mgr Heitz, Préfet Apostolique: Eugénie Fouchard et Eveline Detcheverry.

Prix d'Instruction religieuse offert par un Ami de l'Ecole: Madeleine Briand.

Prix d'Excellence offert par M. Chanot, Chef du Service Judiciaire: Léa Jouquand.

Prix d'Excellence offert par la Municipalité de St-Pierre: Emilienne Pichon.

Prix d'Excellence offert par la Chambre de Commerce: Léone Letiec.

CERTIFICATS D'ÉTUDES

Ont obtenu le Certificat d'Instruction primaire de l'Enseignement libre, *Degré supérieur:* Eveline Detcheverry, Antoinette Nicole, Marguerite Pichon. *Premier degré:* Renée Levavasseur, Juliette Apestéguy, Marie Langlois, Nelly Girardin.

PRIX DES MATIERES CLASSIQUES

Ont obtenu les principaux prix: Marie Martel, du Cours sup., 2^{me} année; Armèle Jouquand, du Cours sup., 1^{re} année. — Renée Levavasseur, du Cours moyen, 2^{me} année; Anita Martel, du Cours moyen, 1^{re} année. — Hélène Elchégoyen, du Cours élém., 2^{me} année; Emilie Hacal, du Cours élém., 1^{re} année. — Jeanne Mabé, du Cours préparat., 2^{me} année; Juliette Plaa, du Cours préparat., 1^{re} année. — Léon Lemaine, du Cours des petits garçons.

PRINCIPAUX LAURÉATS DU PENSIONNAT

Prix d'Honneur offert par M. le Gouverneur: Jeanne Lebailly.

Prix d'Honneur offert par M. Louis Légasse Délégué au Conseil Supérieur des Colonies: Andrée Sire.

Prix d'Instruction religieuse offerts par Mgr le Préfet Apostolique: Antoinette Pinaquy et Simonne Favreau.

Prix d'Instruction religieuse offert par un Ami du Pensionnat: Marguerite Irigine.

Prix d'Excellence offert par M. Chanot Chef du Service Judiciaire: Germaine



Fontaine.

Prix d'Excellence offert par la Municipalité: Marie Sire.

Prix de Satisfaction offert par la Chambre de Commerce: Céleste Michel

Prix d'Examen offert par M. Michel, président de la Commission du Brevet élémentaire: Jeanne Girardin.

• • •
Médaille d'Honneur décernée par le suffrage des Maitresses, pour son excellente conduite, à Isabelle Pinaquy.

DIPLOMES OBTENUS

Ont obtenu le *Certificat d'études primaires de l'Enseignement libre, premier degré*: Rachel Lassus, Marguerite Irvigine, Noëlla Riggs, Madeleine Béchet, Aimée Lechevallier; — *deuxième degré*: Marietta Dufresne, Blanche Poulain, Antoinette Pinaquy, Dominica Colombani, Céleste Michel, Marie Déminiac.

A obtenu le *Brevet élémentaire* à l'Examen officiel du 10 juillet 1924: Jeanne Girardin,

Ont obtenu le *Certificat d'Examen préparatoire de Dactylographie*, délivré à Paris par l'Association Sténographique Unitaire, système Prévost-Delaunay: Marie Sire, Andrée Sire.

PRIX CLASSIQUES

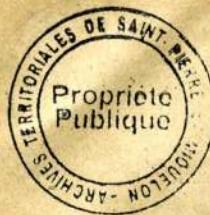
Prix de piano (hors concours): Eda Hagen. — *Prix d'anglais*: Isabelle Pinaquy.

Ont obtenu les principaux prix dans chaque cours: Jeanne Girardin (hors concours). — Isabelle Pinaquy, du cours complémentaire. — Antoinette Pinaquy, du cours sup., 2^{me} année; Simone Favreau, du cours sup., 1^{re} année. — Rachel Lassus, du cours moyen, 2^{me} année; Geneviève Vergnes, du cours moyen, 1^{re} année. — Marthe Thomas, du cours élém., 2^{me} année; Jeanne Pinaquy, du cours élém., 1^{re} année. — William Riggs, du cours des petits garçons.

L'Ecole Sainte-Croisine

Où en est la question de Ste-Croisine? Elle est sérieusement à l'étude. Et si la main-d'œuvre n'était pas, actuellement, si difficile à trouver, les travaux auraient commencé. Nous sommes obligés d'aller « **piano** », d'abord parce que le devis prévu dépasse **notre attente**; et, d'autre part, il faut trouver l'entrepreneur qui puisse mener l'affaire rapidement à bonne fin.

Ajoutons qu'un comité va grouper les travailleurs qui pourront, dans des conditions abordables, faire les préparatifs **voulus** pour hâter la reconstruction de notre chère école. En attendant, nous rappelons à nos amis de St-Pierre, de France, du Canada et des Etats-Unis que la **souscription** pour Ste-Croisine reste ouverte.



LA RENTRÉE DES CLASSES

Elle aura lieu, à Sainte-Croisine, le lundi, 15 septembre.

Au Pensionnat, le mardi 16 septembre.

Au Collège Saint-Christophe, le lundi, 22 septembre.

ORGANISATION DES CATÉCHISMES

1^o *Petit Catéchisme*, pour les enfants qui auront sept ans dans le courant de l'année scolaire : le jeudi, après la messe des enfants, au Foyer paroissial.

2^o *Catéchisme préparatoire de 1^{re} année*, pour les enfants nés en 1914 : le lundi et le mercredi, à 11 h ; le vendredi (*Histoire Sainte*) à 11 h, au Foyer paroissial.

3^o *Catéchisme préparatoire de 2^{me} année*, ou de la Communion solennelle, pour les enfants nés en 1913 : le mardi et le vendredi, à 11 h. ; le lundi (*Histoire Sainte*), à 11 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur.

4^o *Catéchisme de Persévérance, 1^{re} et 2^{me} année*, dans la Chapelle du Sacré-Cœur : pour les garçons, le mercredi, à 11 h. ; pour les filles, le samedi, à 11 h.

N. B. — Les élèves du Collège St-Christophe recevront l'instruction religieuse de leurs professeurs et n'assistent pas aux cours susmentionnés.

Echos du Mois

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT)

La fête du 14 juillet. — Elle a eu son complément le dimanche, 20 juillet, avec un concours de tir et un feu d'artifice, et aussi — comme supplément — une retraite aux flambeaux.

La fête de Sainte Anne (26 juillet). — C'est la fête patronale de l'Association des Mères Chrétiennes St-Pierraises. Celles-ci sont à : nombre de 250. — La statue de leur Sainte Patronne avait été retirée momentanément de son socle et placée sur un trône d'apé de bleu et entouré de fleurs et de lumières. A la messe de 7 heures, Monseigneur a fait une courte allocution de circonstance. A l'Office d'après-midi, le R. P. Lucas dans son panégyrique de la Sainte, a fait ressortir les gloires de la maternité.

Départ du « Caïd » 24 juillet. — A chaque départ d'un navire pour le Canada et surtout pour la France, une foule de St-Pierrais se donnent rendez-vous sur le quai de la douane pour dire adieu aux partants. Ça été le cas pour le vapeur *Caïd*, de la Maison P. Chartier et Cie, qui a pris à bord plusieurs passagers pour les mener à Brest, entre autres M^{me} Dartigat, Chef du Service des Travaux publics, et M^{me} Dartigat, M^{me} Le Dall et 4 enfants; M^{me} Marcelle Delacour, qui rejoint une ancienne compagnie, M^{me} Amélie Thélot, devenue Sœur de St-Joseph; M^{me} Vve W. Miller; M. Jacquemond, professeur.



au Collège; et le jeune Jean Briand; M. Le Leuxhe, employé de la maison P. Chartier, etc.

Salle des Fêtes (27 juillet). — Les Elèves du Pensionnat ont apporté à leur tour, après leurs compagnes de l'École libre, après les Jeunes de l'*« Avant-Garde »*, après les Enfants de Marie, leur contribution en faveur de Sainte-Croisine en donnant une séance récréative à la Salle des Fêtes, le dimanche soir, 27 juillet. Assistance choisie, comme toujours. Décors et costumes très réussis. Programme varié et des plus intéressants. Morceaux de piano, monologues, chansonnettes, chœurs, comédie en un acte (*Un jour de congé*), opérette en deux actes (*Baptême de cloche*), tout cela a recueilli de vifs applaudissements. Mentionnons à part les gracieuses fillettes déjà expertes dans les exercices de la gymnastique rythmée et de l'art chorégraphique, ainsi que le chœur de petits Chinois qui n'auraient pas mieux évolué sur une scène du céleste Empire.

80 jours de traversée. — On avait été longtemps inquiet au sujet du voilier F^e *« Armistice »* parti de Lisbonne le 28 mai. Or il vient d'arriver à St-Pierre, sans avarie aucune, le 15 août. Son retard extraordinaire est dû à la persistance des calmes.

Cours de navigation. — Les inscrits maritimes ayant fait d'autres navigations que la petite pêche, qui désirent suivre les cours de navigation à St-Pierre en vue de l'obtention du Brevet de Capitaine au Grand Cabotage colonial et de Maître au Petit Cabotage colonial doivent se faire inscrire au Bureau du Port avant le 1^{er} octobre 1924. Le nombre d'inscriptions à cette date fixera la possibilité d'un cours pour 1925.

Les « Oeuvres de Mer ». — Dimanche, 3 août, a eu lieu, dans la salle des Fêtes du Foyer paroissiale, une très intéressante soirée au profit des « Oeuvres de Mer ».

Après un morceau de piano, brillamment enlevé par un des Jeunes de l'*« Avant-Garde »*, Mgr Heitz, préfet apostolique, a rappelé dans quelles conditions a été fondée la Maison de Famille des « Oeuvres de Mer », il y a 29 ans, et comment, depuis lors, Saint-Pierre a reçu chaque année, du mois de mai au mois d'octobre, la visite répétée d'un navire-hôpital. On a toujours compris qu'il s'est agi là d'une œuvre éminemment chrétienne et française, destinée à venir en aide aux marins de la grande pêche. « De quelle façon », a ajouté Monseigneur, cette œuvre atteint son but, un autre va le dire: M. le capitaine de corvette Beaugé, commandant la *Ste Jeanne d'Arc*, marin expérimenté, père d'une famille nombreuse, chrétien convaincu qui ne craint pas de montrer son drapeau: il a conquis dès les premiers jours de son arrivée à Saint-Pierre, il y a trois ans, une considération on ne peut plus légitime et méritée.

L'attente des assistants n'a pas été dégue. Nul mieux que le distingué conférencier ne pouvait représenter dans cette soirée la Société des Oeuvres de Mer. Ajoutons que nul, mieux que lui, n'aurait intéressé les St-Pierrais à une œuvre si belle et si française, et suscité chez eux de nouvelles sympathies et de nouveaux dévouements.



Le Commandant Beaugé a éloquemment parlé du rude métier que font les pêcheurs pendant les six mois que dure la campagne. Ces braves gens sont exposés à des dangers de toutes sortes. Pour soutenir leur moral, il y a bien le souvenir du clocher absent; mais beaucoup, hélas! ne le reverront pas. Le navire-hôpital arrive au milieu d'eux avec une mission bienfaisante entre toutes. Avec des renseignements et des provisions, il apporte les lettres des chers absents, et il a, avec le docteur et les infirmiers, des soulagements pour le corps et, par la présence de l'aumônier et de « la petite lampe de l'oratoire », des réconforts pour l'âme de ces boulingueurs de la mer, si dignes d'intérêt. Tous ces détails sont présentés sous une forme d'une inspiration hautement chrétienne et patriotique, où l'on sent l'émotion contenue d'un homme qui a vu, qui sait, qui comprend; aussi ont-ils littéralement captivé l'assistance qui, à plusieurs reprises a souligné d'applaudissements chaleureux les éloquentes paroles de l'orateur.

La conférence du Commandant Beaugé a été merveilleusement illustrée par deux films cinématographiques. On a pu suivre, sur l'écran, les différentes phases de la grande pêche sur les Bancs et constater l'intervention si utile du navire-hôpital. La tâche de ce dernier est difficile, en temps de brume surtout. Elle sera simplifiée, espérons-le, quand les bateaux morutiers auront installé à leur bord la téléphonie sans fil et d'autres perfectionnements scientifiques qui permettront de les mieux repérer et de se mettre en contact avec eux. De vifs applaudissements ont salué en passant la sympathique figure de l'ancien aumônier de la « Ste Jeanne d'Arc », le regretté abbé Le Crioux qu'on a vu distribuant des lettres à des marins venus à bord. Des intermèdes variés, morceaux de piano, monologues et chansons où se sont distingués les jeunes artistes de l'« Avant-Garde », ont ajouté à l'agrément de la soirée. Signalons une gentille fillette qui a débité, avec un naturel parfait, l'histoire d'un petit mousse, et une pléiade de jeunes filles habillées de blanc, avec le col marin, qui ont offert aux assistants un souvenir de la « Ste Jeanne d'Arc. »

Soirée délicieuse, répétions-le, bien préparée par les Jeunes du Patronage, et, croyons-nous, fructueuse pour les « Œuvres de Mer ». Elle s'est terminée à 11 heures. Peu après, la *St. Jeanne d'Arc*, a levé l'ancre pour commencer sa quatrième croisière sur les Bancs.

Monsieur s'absente momentanément — Dimanche, 10 août, à la messe de 6 h., Mgr annonce qu'il quittera aujourd'hui m^{me} St-Pierre par le vapeur **Escual-Herria** où la « Morte française » lui a offert le passage jusqu'à Sydney. Il ira prêcher la retraite annuelle aux Pères et aux Religieuses de la communauté de St-Alexandre, près Ottawa, voulant témoigner ainsi à l'excellent Père Le Gallois sa reconnaissance pour le dévouement dont il a donné tant de preuves pendant son séjour à St-Pierre. On sait que le Père Le Gallois a été désigné, au mois de décembre dernier, par le Supérieur général de la Congrégation du St-Esprit, pour aller prendre la direction de l'important collège apostolique de St-Alexandre.

L'Escual-Herria a levé l'ancre vers 11 h, par une brume intense. Mais, piloté à coup sûr par M. M. Gervain, il s'est bientôt trouvé au delà de Galantry,



pendant que sa sieste donnait la réplique aux cornets de plusieurs invisibles navires qui se trouvaient dans ces parages. Il est arrivé à Sydney le lendemain, vers 3 heures du soir, la traversée ayant été assez pénible à cause de vents contraires. Nous avons su que Monseigneur, en débarquant, apprit la douloureuse nouvelle de la mort du curé de l'endroit, le Père Mac'Adam, si dévoué aux nombreux St-Pierrais qui résident à Sydney, dévoué aussi aux œuvres St-Pierraises auxquelles, plus d'une fois, il est venu généreusement en aide. Le Père Mac'Adam avait encore dit la Sainte Messe le matin même; il est tombé subitement à midi. Le Bon Dieu aura fait un bon accueil à son fidèle serviteur.

Le courrier du 21 août nous a apporté des échos du vénéré voyageur, qui a été signalé, au passage, par plusieurs journaux du Canada. Nous savons aussi qu'il a eu le plaisir de rencontrer bon nombre de Saint-Pierrais à Sydney, à Québec, à Montréal surtout. Le prochain Numéro du « Foyer paroissial » donnera de plus amples détails.

La fête de l'Assomption — La Ste-Marie, fête nationale de la France chrétienne est venue, comme chaque année, marquer un arrêt pendant la période de travail.

Des anses les plus lointaines les familles de pêcheurs avaient regagné St-Pierre. La veille les confessions se prolongèrent assez avant dans la soirée; le matin, plus de 700 communions furent distribuées: c'est dire que la part de la ferveur fut grande, comme il convenait. A la grand'messe, assistance également très nombreuse; dans une brève mais touchante allocution, le R. P. Poisson rappela les titres de Marie à notre dévotion.

Pour donner à cette fête tout son cachet il eût fallu la procession traditionnelle du voeu de Louis XIII: Marie parcourant nos rues, bénissant nos maisons, au grand bonheur de nos populations si chrétiennes et si françaises. Une pluie assez forte nous a interdit toute manifestation extérieure. Nous avons prié dans le calme de notre chère église et la bonne Vierge, nous en sommes sûrs, aura accueilli nos prières et bénî nos travaux.

Un mot des chers « Anciens »

Depuis cinq ans, plusieurs Pères ont quitté la Colonie. On nous demande souvent ce qu'ils sont devenus. Voici à leur sujet quelques détails:

Le R. P. Oster, ancien préfet apostolique. — Après avoir passé de longues années à St-Pierre, il est maintenant supérieur du Noviciat des Missionnaires, à Orly, près Paris. Sa santé se maintient, sous un climat moins dur que celui de St-Pierre; et nous savons que les St-Pierrais ont un abonnement perpétuel à son mémento au saint autel.



Le P. Dumont. — Nous avons eu de ses nouvelles par le capitaine *Nottrelet*. Il va bien et remplit les fonctions de professeur au Collège Sainte-Marie, à Fort-de-France (Martinique).

Le P. David. — Il se remet lentement. Sa santé avait été fortement ébranlée à la suite de son séjour à St-Pierre. Il est en convalescence chez l'aumônier des Sœurs de St-Joseph, à Antony, près Paris.

Le P. Knäbel. — Professeur pendant un an au collège St-Christophe. Sa santé ne lui a pas permis de se faire à notre climat. Est actuellement dans la communauté de Ste-Marie, à Ferndale, Norwalk, Conn.

Le P. Touquet, jadis curé de Miquelon. — On sait qu'il a vu la mort de près dans son ancienne paroisse. La santé lui est revenue, assez robuste pour lui permettre de remplir une fonction à l'Economat général de notre Maison Mère, à Paris.

Le P. Fleck, ancien vicaire à St-Pierre. — Est devenu curé de Ste-Suzanne à l'Île de la Réunion. Il paraît que le climat de là-bas lui va mieux que celui de St-Pierre.

Le P. Helterlin, ancien directeur du Collège St-Christophe. — Ne s'est pas encore remis de ses fatigues St-Pierraises. Il se rétablit lentement sous le ciel plus doux de Misserghin, en Algérie.

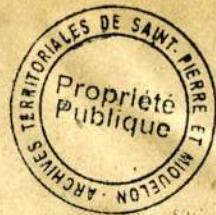
Le P. Le Gallois, dont on n'a pas oublié l'entrain et le dévouement, est au Canada, supérieur de l'important collège St-Alexandre, près Ottawa.

Un peu de notre Histoire (4).

Voici, à titre de curiosité les actes du premier mariage et du premier baptême tels qu'ils ont été dressés à Miquelon, en l'année 1763, l'orthographe et la ponctuation étant respectées:

Joseph	1763	Registre des mariages faits à l'île Miquelon
Sirs	—	ce 16 d'octobre de l'année mil sept cent soixante trois.
_____	octobre	
Josèphe	16	
Hébert		

Le vingt deux février de l'année mil sept cent soixante-deux Joseph Sirs fils légitime de Jean Sirs et de Anne Bourgeois ses père et mère d'une part, et Josèphe Hébert fille légitime de Jacques Hébert et de Anne Arsenau ses père et mère de l'autre part, étant détenus prisonniers en Angleterre et ne voyant aucun jour à être délivré se sont unis ensemble par les liens du ma-



riage tant du consentement de leurs parens respectifs qu'en présence de témoins dignes de foy avec promesse de se présenter en face de l'église aussitôt que faire se pourroit, ce qu'ils ont véritablement accompli à Miquelon où je soussigné prêtre aumônier du roy et curé de la paroisse de Notre-Dame des Ardiliers de l'isle de Miquelon ay fait à leur égard toutes les prières et cérémonies de l'église catholique, apostolique et romaine par paroles de présens, en présence de Messire Charles-Gabriel-Sébastien Baron de l'Espérance Commandant de l'isle Miquelon et Paul Sirs oncle de l'épouse, les pères de l'un et de l'autre et les autres témoins cy dessus mentionnés.

François Paul Ardilier prêtre aumônier du roy et curé de Miquelon. Joseph Sirs, et l'épouse ayant déclaré ne scavoit signer a fait cette marque X (une croix).

L. Terriau	1763	Registre des Baptêmes faits à l'isle de Miquelon ce vingt troisième jour d'octobre mil sept cent soixante trois.
	octobre	
	23	

L'an de grâce mil sept cent soixante trois le vingt troisième jour du mois d'octobre je soussigné prêtre aumônier du roy et curé de la paroisse de Notre-Dame des Ardiliers de l'isle de Miquelon ay fait les cérémonies et prières accoutumés à un garçon de Jean-Baptiste Terriau légitimement baptisé par isabelle Bordeau sage femme pour cause de détention en Angleterre et dans l'impossibilité de faire autrement. L'enfant est né le vingt quatre du mois d'octobre de l'année mille sept cent soixante deux à Roxberi dans la nouvelle Angleterre. Il est né de Jean-Baptiste Terriau ancien habitant de l'Acadie et aujourd'hui habitant de l'isle de Miquelon et de Marie Sirs son épouse. On a donné à cet enfant le nom de Louis. Le Parrein a été Pierre Sirs habitant de Miquelon et la mameine Anastasie Sirs habitante de la dite paroisse.

François Paul Ardiliers prêtre, le Parrein ne sachant signer a fait cette marque X ainsi que la mameine: X (une croix).

De 1763 à 1774 il a été baptisé à Miquelon 331 enfants, non compris les 94 pour lesquels furent suppléées les cérémonies omises lors de l'ondoiement. Il y eut en outre 29 baptêmes en 1776. Il faut ajouter à ces chiffres les naissances des années 1775, 1777 et des 8 premiers mois de 1778, les Anglais s'étant emparé de la Colonie le 14 septembre de cette année. Comme nous ne possédons pas les registres paroissiaux de ces années, on ne peut qu'établir une moyenne, en se basant sur le nombre de naissance de la décade précédente, soit 29 naissances par an. C'est donc 63 baptêmes de plus à enregistrer. Soit un total général de 420 enfants reçus dans le giron de l'Eglise pendant cette occupation française de 15 ans, c'est-à-dire de 1763 à 1778. En dépit du petit nombre de familles et des misères endurées, les Acadiens de

Miquelon savaient garder les traditions ancestrales: pour qu'un pays vive, il lui faut des familles nombreuses.

Les plus grandes familles sont celles des Terriaud, J.-B; Girardin Pierre (chacune de 9 enfants); Briand François, Vigneau Joseph (8 enfants); Vigneau Abraham, Mouton Jean, Cormier Joseph (7 enfants); Vigneau Jacques, Vigneau Pierre, Briand Joseph, Vigneau Jean, Sire Jacques, Hébat Jean, Cormier Jean, Brillant Célestin (6 enfants); la plus grande partie des autres familles viennent avec 5 et 4 enfants.

(A suivre)

E. S.



Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1924

SÉPULTURE. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 1^{er} aout: Anita-Augustine PLAA, née Lamort (36 ans).

Le 4 aout: Théodore-Julien DINARD (9 mois)

Calvaire du cimetière. — Il menaçait ruine; la générosité de quelques fidèles et l'habile concours de M. Amédée Tillard lui ont valu une restauration complète.

Statues nouvelles. — Celle de *Ste Rita de Cascia*, toute mignonne, offerte par un Canadien marié à l'Île, a été bénite le 27 juillet et placée dans la chapelle de N.-D. de Lourdes.

Celle, plus gracieuse encore, de l'Enfant Jésus de Prague bénite aux Vêpres de l'Assomption fut offerte par une personne de St-Pierre.

Merci à nos bienfaiteurs.

Trois étoiles. — Les bureaux de la marine ont inscrit sur les rôles de la navigation, sous le nom de « *Trois Etoiles* » et le n° 381, un vieux petit doris rajeuni et repeint. Jadis au service de l'abbé Lesgards, il vient d'être mis *gentiment* à la disposition du curé de N.-D. des Marins.

Jubilé cinquantenaire de l'Eglise. — Monseigneur vient d'en fixer la célébration solennelle au dimanche 19 octobre prochain.

Capitaine PÉNE, Armée du Rhin, Prévôté Dusseldorf. S P. 3

Offre timbres neufs Allemagne hors cours, 60 variétés dont services comprenant surcharges mille, millions, milliards de marcks, contre timbres Colonies parfait état. — Communs refusés. [Envois recommandés.



Le paradis communiste.

Là fleurit « la religion de l'humanité ». Il y a des hommes qui rêvent de réaliser ce paradis en France. Disons qu'il existe en Russie; et voici quelques spécimens des lois et décrets qui le régissent:

Nulle association cultuelle ou religieuse n'a le droit de posséder. — Tous les biens de ces associations sont déclarés propriété du peuple. (*Décret du 29 janvier 1919; art. 13 et 14.*)

Les reliquaires des églises sont remis, avec leur contenu, aux Sections d'antiquités des musées (*10 nov. 1920*).

Les associations religieuses à but charitable, éducatif ou autre, seront dissoutes et leurs biens confisqués. (*Art. 15*)

Les églises et autres édifices du culte érigés dans les institutions soviétiques seront désaffectés. Les cloches en seront enlevées pour être fondues. Les objets servant au culte seront remis aux Soviets en vue d'un emploi aussi judicieux que possible. (*Art. 28*)

Les prisons seront débarrassées (!) des emblèmes religieux.

Il est interdit d'enseigner la religion aux adolescents de moins de 18 ans. L'autorisation d'enseigner une religion dans les églises aux personnes qui ont atteint cet âge n'est accordée par le Comité exécutif local, qu'à la condition expresse que la masse de la population le demande (*10 nov. 1920, art. 31*).

L'enseignement d'une religion quelconque ne sera autorisé en aucun cas dans les établissements de l'Etat ou les établissements privés. (*Art. 50*)

Aucune organisation religieuse ne peut obtenir l'autorisation d'ouvrir des écoles. (*Art. 53*).

En Russie, paradis communiste, il n'est plus question du Bon Dieu. Il s'est trouvé là-bas des fous qui l'ont brûlé en effigie. D'autres ont imaginé un procès pour réhabiliter Judas!

Voilà où peut en venir un peuple sans Dieu!

Merveilleuse histoire

C'est en effet une merveilleuse mais authentique aventure que celle de ce brave mineur du Pas-de-Calais, brusquement guéri, l'an dernier, d'un mal incurable qui faisait l'impuissance et le désespoir de sa vie.

M. Gustave Doisy travaillait à la fosse 5 bis de Bruay-les-Mines, lorsqu'en février 1908 il fut victime d'un effondrement qui l'enfouit dans les décombres. C'est à grand peine qu'on put l'en tirer de là, grièvement blessé.



Les médecins s'accordèrent à constater une fracture du bassin, une lésion grave de la colonne vertébrale, ainsi qu'une paralysie du bras gauche et des jambes, consécutive à la compression de la moelle épinière.

Depuis ce jour, M. Doisy ne fut plus qu'un infirme, incapable de se mouvoir normalement. Il traîna ainsi durant des années, soigné d'abord à l'hôpital des mines, puis à son domicile.

Pendant quinze ans, aucun changement ne se produisit dans l'état du malade. Couché, il souffrait continuellement dans le dos, dans le bras gauche et dans ses membres inférieurs devenus de vrais poids morts. Il ne pouvait se dresser sur son séant que grâce à un corset de cuir qui lui serrait les reins, et faire quelques pas qu'à l'aide de deux béquilles. Au sens humain et dans l'opinion générale, sa situation était sans remède.

Le 2 août 1923 cependant, il partait pour Lourdes, dans le train vert. Les ouvriers mineurs du cantons de Lillers ne passent point pour des dévots ; ils savaient Doisy « atteint pour toujours », et plus d'un avait haussé les épaules en apprenant qu'il allait « tenter l'aventure ». Tous les docteurs, du reste, étaient d'accord pour attester qu'aucune réaction n'était capable de rétablir l'organisme désaxé.

Notre infirme, déposé à l'hôpital Notre-Dame, ne fut porté à la piscine que le lendemain par deux brancardiers venus de Lillers : MM. Rhodes et Quenet. De cette immersion, le malade ne retira aucun soulagement. Autre bain le samedi sans plus de résultat. Mais la confiance du malade restait entière.

Le dimanche 5 août, à 15 heures, on le porta encore à la piscine. Mis pour la troisième fois en contact avec l'eau miraculeuse, rien d'extraordinaire ne s'était manifesté ; mais, comme on le sortait de l'eau, l'infirme éprouva soudain une secousse étrange et brusque qui fit craquer ses os et le pénétra jusqu'au tréfonds.

« A cet instant, déclare-t-il, je compris que c'était la guérison, et je tombai à genoux sur la dalle. Je m'habillai moi-même, me servant de mes deux bras, et je me mis à marcher d'un pas léger et gaillard, mon corset et mes béquilles sur l'épaule. » Les vingt mille pèlerins présents entonnèrent le *Magnificat*.

Triomphalement reçu à son retour dans son village, où sa femme et sa fille, de saisissement, n'avaient pu manger de deux jours, il dut poser devant l'objectif et répondre à mille questions. On le touchait, on le palpait, on l'embrassait, on le faisait courir et sauter. « Jamais, dit-il, je n'ai tant sauté de ma vie ; je me sens des jambes comme à vingt ans. »

Depuis, il est debout tout le jour, travaille au jardin et rien ne le fatigue. Quant aux libres penseurs de Lillers, ils disent : « C'est épantant. »

Joseph SERRE.



Chronique de Miquelon

DU 15 JUILLET AU 15 AOUT

SÉPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, *le 27 Juillet* : Alphonse POIRIER (70 ans).

Le 1^{er} août : Alfred BRIAND, conseiller municipal. Au cimetière, M. Borostra, ancien maire, rappela en termes émus qu'Alfred Briand, d'un jugement sûr, était un excellent conseiller. On peut ajouter, à sa louange, qu'il fut l'ami de tous les prêtres qu'il vit se succéder à Miquelon. *Le 13 août* : Jules ORSINI, ancien président du conseil de Fabrique. Homme d'une foi vive, il fut du nombre des pêcheurs qui se sont toujours abstenus de la pêche, le dimanche. Chaque année, néanmoins, il faisait de belles campagnes. Son exemple et celui de bons chrétiens comme lui prouve qu'on peut se reposer le dimanche et faire de bonnes pêches.

Le ravitaillement de Miquelon. — Un certain nombre de goélettes, profitant du beau temps, sont venues mouiller en rade. Trois d'entre elles nous ont apporté du charbon et les familles ont eu le temps d'en débarquer une ample provision. Nous serons bien chauffés, l'hiver prochain. Une autre goélette est arrivée, chargée de bétail. Comme il devient difficile de se procurer de la viande à St-Pierre, espérons que nous pourrons, cet automne, lui en fournir d'ici.

La pêche. — Elle s'est très ralentie, au point de devenir presque nulle, la dernière quinzaine de juillet et la première quinzaine d'août. Quelques bonnes marées faites ces derniers temps permettent cependant d'espérer un rendement satisfaisant.

Les personnes frivoles estiment une tête moins pour ce qu'elle renferme que pour ce qui est autour.

**Julien MORAZE**

QUAI DE LA RONCIÈRE, St-Pierre.

Armement -- Commission -- Consignation
Alimentation, Liqueurs, Tissus.

Confections, Chaussures, Fournitures en tous genres.

Représentant :*Cognac* : Maison Bisquit-Dubouche, Jarnac*Champagne* : Vve Clicquot-Ponsardin, Reims.*Vins fins* : Roseheen et Cie, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à Vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Charles Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N. - Y.

Assurance contre l'Incendie : Phoenix Insurance Co, limited of London, L.

Moteurs Marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Pierre DERIBLE, Constructeur naval breveté

Travaux et réparations en tous genres

Près du « Patent Slip » — St-Pierre.

V. D. Gauvain Réexport

Exposition permanente d'articles d'exportation française de luxe.

High class export goods of every description.

Saint-Pierre. -- Rue Niehy.

Adresse télégr. : Réexport Saint-Pierre Miquelon.

PIERRE MAHÉ, à St-Pierre

Menuiserie -- Ebénisterie -- Charpenterie

Constructions en ciment -- Réparations en tous genres

PENSION RESTAURANT

Madame Cadet-Etcheverry — St-Pierre, Quai de la Roncière

A. ROULET, St-Pierre-Miquelon.

Boucherie - Charcuterie — Commission - Consignation

Moteurs « DELCO-LIGHT »

MM. LANDRY et PINE, représentants. — St-Pierre-Miquelon.



HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE
St-Pierre et Miquelon

Constant DAGORT

Commissions — Consignations

Liqueurs et Tabacs
Nouveautés, Epicerie — Gros et détail

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE
Saint-Pierre et Miquelon

Appareils de Chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialité d'installation de Salles de bains et de Cabinets inodores.

Comptoir Colonial G. Littaye et Cie

Magasin général — Gros et Détail —
Commission — Consignation
Alimentation — Liqueurs — Tissus —
Confections — Parfums — Fournitures en tous genres.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la Ville et les Navires — Pain de fantaisie —
Ouvert à toute heure,

Visitez le « **New-York** Store »

MODES et NOUVEAUTÉS.

Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot

Commissions - Consignations

Agence de la Maison Robinson Export
“ des Liqueurs « Labbé François »
“ de Dunville Whisky
“ de Cognac Audouin Frères et Cie
“ de Vins Ducasse

Mme Laborde-Girardin, St-Pierre
Confection de Chapeaux pour dames

C.P. Chartier Cie, St-Pierre
VINS ET SPIRITUEUX

Pierre Olaïsola

MENUISERIE — QUINCAILLERIE
Tissus - Draperies - Laines en tous genres. St-Pierre

Aug. Fontaine, St-Pierre
Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons.
Gros et Détail

Louis Hardy Legranvillais, St-Pierre

AGENT Impérial Oil Limited
Great West Wine Cie
Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie Reims — Champagnes
Fournier — Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs. St-Pierre

J. Nicolas, St-Pierre Miquelon

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations
Denrées — Vins et Spiritueux

ST-PIERRE DISTRIBUTING C°

William MILLER, Représentant
St-Pierre



D. Lechevallier et Cie
St-Pierre-Miquelon
Commissions — Consignations
Liqueurs et Tabacs — Champagne
Cognac et Whisky.

LÉON BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge, en
barriques, demi-barriques, - Caisses-
St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac
etc. St-Pierre

C. P. Chartier

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes. -- St Pierre

LUCIEN RHOMER
Confiserie—Pâtisserie
Ouvert tous les jours

Morue Française et Sécheries
Fécamp. -- St-Pierre
Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes

PIERRE COGNY, rue Borda
Epicerie — Liqueurs — Légumes
Articles divers

American House
Vins et Spiritueux.
Quai de la Roncière.

Madame Vve Baily
Modes - Nouveautés - Chapeaux
Soieries - Fourrures - Parfums.

Imp. du « Foyer Paroissial ». -- Le Gérant: J. Veyer.

Auguste Dérouet

Constructeur de Navires, Breveté
Entrepreneur en tous genres
St-Pierre et Miquelon

Louis Legentil

Représentant en
Vins de Bordeaux
St-Pierre et Miquelon

J.B. Légasse

Agent: « Commercial Union
Assurance »
St-Pierre et Miquelon

La Banque Canadienne de Commerce

Capital versé : 20.000.000 dollars
Fonds de réserve 20.000.000 dollars
Affaires de Banque en général

ALBERT BRIAND

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie
Rue de la Pondrière
St-Pierre et Miquelon

Hôtel Robert

Quai de la République
St-Pierre et Miquelon

La Morue Française
& Sécheries de Fécamp

ARMEMENT A LA GRANDE PÊCHE
et au Long Cours
Service Postal entre St-Pierre et le
Canada.

Approvisionnements Généraux